

Le Vendredi 21 juin 2019

Comité Technique Local du Gard

Monsieur le président,

Ce Comité Technique Local du Gard se réunit aujourd'hui pour la première fois après la diffusion le 7 juin dernier de votre géographie « massacrée ».

Le conseil syndical de Solidaires Finances Publiques s'est réuni à Paris cette semaine et a réaffirmé son opposition ferme au projet de la nouvelle cartographie, improprement appelée revisitée.

Le conseil syndical, par sa motion, votée à l'unanimité, a décidé **d'aller à tout moment et en tout lieu** chercher les éléments permettant une information complète dans le but de faire comprendre aux personnels, la dangerosité, pour le service public, pour la DGFIP et pour eux-mêmes, des plans du gouvernement. C'est la raison de notre présence au CTL aujourd'hui.

Solidaires finances publiques poursuivra son interpellation des élus, de leurs associations, des contribuables et des usagers ainsi que la mobilisation des personnels afin de leur faire mesurer les reculs que porte cette profonde transformation de la DGFIP que nous refusons.

Monsieur le président, vos propos lors de l'audience intersyndicale de présentation de votre projet se voulaient rassurants sur le fait qu'une phase de négociation de 4 mois était ouverte et que votre projet pouvait évoluer.

Notre présence ici doit être claire pour vous, comme pour l'ensemble des personnels, il n'est pas question à ce stade d'entrer dans une quelconque négociation visant à faciliter la mise en œuvre de votre projet.

Une mobilisation devra se construire dans le département afin de combattre votre projet et les prochains mois seront donc déterminants.

Ce dynamitage de la DGFIP (missions / emplois / structures) adapte le réseau de la DGFIP à la paupérisation de ses moyens et aux suppressions d'emplois.

La propagande gouvernementale tente avec plus ou moins de succès de rassurer la population et les élus sur le futur maillage territorial de la DGFIP par le placement de points rouges et bleus sur une carte.

**La force de tous
les agents de la DGFIP**

Ce tour de passe-passe va très vite se confronter à la réalité des faits.

Aujourd'hui, nous allons vous demander de dévoiler ce qui vous a conduit pour chaque point de la carte de conserver, de supprimer ou de déplacer des services avec les conséquences sociales et humaines que cela va engendrer.

Nous allons également vous évoquer les incohérences de votre proposition :

Les antennes de SIP :

Vous transformez le SIPE du Vigan en antenne, nous savons qu'une antenne de moins de 8 agents est amenée à être fermée. Avec les suppressions à venir nous doutons de la pérennité de cette antenne Viganaise.

Pour cette même raison, la création de l'antenne de Vauvert de 10 agents est elle viable à moyen terme ?

Cette création d'antenne sur Vauvert, n'est t elle pas simplement proposé comme **une mesure transitoire** ?

Cette création d'antenne sur Vauvert, n'est elle pas le résultat du constat fait que la fusion des 3 SIP Nîmois amène à avoir un service de plus de 50 agents, taille maximal critique que la DGFIP s'est fixée ?

Il serait donc plus honnête dans ce cas, d'avertir les agents, sur le caractère éphémère de ces deux antennes comme l'ont déjà signalé certaines directions de France

Les sites d'Uzès et Bagnols sur Cèze :

Dans votre projet vous transférez l'activité SIP d'Uzès sur Bagnols sur Cèze et l'activité du SIE de Bagnols sur Cèze sur Uzès.

L'éventuel caractère éphémère des antennes a-t-il été la raison qui vous a conduit à ne pas proposer le même projet que Le Vigan ?

Concernant une incohérence qui saute aux yeux de tous :

Dans votre projet les contribuables d'Uzès seront obligés d'aller sur Bagnols sur Cèze pour se rendre à leur rendez-vous, et inversement pour la population des professionnels de Bagnols qui devront aller sur Uzès.



**La force de tous
les agents de la DGFIP**

Autre incohérence :

Vous proposez de transférer le recouvrement de l'impôt de toutes les trésoreries vers les SIP dès le 1 janvier 2020.

En ce qui concerne le recouvrement des impôts de la trésorerie de Vauvert, la tâche va être transférée en 2020 à Nîmes pour revenir à Vauvert en 2022. Les agents qui auraient pu bénéficier du transfert de la mission avec la priorité 1 pourraient par le jeu des transferts d'emplois se retrouver floués par cet aller-retour de la mission. Avez vous pris en compte cette dimension RH ? De plus, le contribuable du secteur en question n'y comprendrait plus rien (un coup ça part à Nîmes puis ça revient sur Vauvert !) Quant au suivi de la mission n'en parlons pas....

Les conseillers aux collectivités locales :

Vous avez annoncé que certains conseillers pourraient être amenés à être sur plusieurs « points rouges » de la carte. Vous avez sûrement déjà une idée précise sur la sectorisation de ces conseillers. Nous souhaitons aujourd'hui pour les agents qui seront en charge de cette mission, avoir la cartographie précise !

Les Agences Comptables :

Solidaires Finances Publiques réaffirme ici son opposition ferme à la mise en place de ces agences comptables qui mettent à mal le principe de la séparation ordonnateur comptable. Les dérives à venir sont à craindre. La candidature opportune de la mairie de Levallois Perret fief d'un certain BALKANY montre que certains politiques y voient tout l'intérêt qu'ils pourraient retirer de ce système destiné à se généraliser. La DG dans sa grande sagesse a rejeté la candidature de cette collectivité dont le maire fait la une des journaux actuellement.

Vous avez construit votre projet sur l'hypothèse de la mise en place de 3 agences comptables dans le département :

- Nîmes CHU
- Nîmes Agglomération
- la ville de Nîmes

Nous en concluons que vous avez donné votre accord de principe à ces trois entités. Les agents ont le droit de savoir quand ce projet sera officiel afin que ceux qui ne souhaitent pas suivre la mission puissent faire leur demande de mutation ?

Il faudra, quand ce projet sera officiel :

- être destinataire du TAGERFIP de ces agences comptables
- avoir le suivi individualisé de tous les collègues concernés
- avoir le chiffrage des coûts de la délégation



**La force de tous
les agents de la DGFiP**

Nous exigerons également d'avoir le projet des conventions établies avec les collectivités.

Le pire pour la fin, les trésoreries mixtes et la création des services de gestion comptables SGC :

C'est à cette mission que l'on voit le dramatique recul du maillage territorial et du service low cost qui est proposé aux élus et à la population par la fermeture de toutes les trésoreries mixtes.

Les points bleus de MSAP ou MFS ne sont là que pour tenter de cacher cette réalité.

Pour chaque MSAP ou MFS, nous voulons savoir si vous avez évalué, le nombre jours d'ouverture ou d'heures envisagé pour la mission DGFIP ?

Quel seront les agents destinés à ces MSAP/ MFS ?

- Des équipes EDR comme l'ont déjà envisagées certaines directions
- ou bien des volontaires désignés d'office

Les agents doivent savoir !

Dans une note de la DG que nous avons pu avoir, il est prévu éventuellement un ou plusieurs SFACT (Service Facturié) qui pourront être adossés au SGC, en fonction des besoins exprimés par les collectivités locales et EPCI du ressort.

Y a t il eu des collectivités qui ont exprimé le souhait de créer des SFACT quand vous avez élaboré votre projet ?

Le transfert d'agent dans ces SFACT se fera-t-il sur la base du volontariat ?

Monsieur le président, Solidaires finances publiques attend vos réponses.



**La force de tous
les agents de la DGFIP**